

NOTICE TELESERVICES : Déclarer la TSS

Sommaire

Sommaire.....	1
Objet de la notice	2
A qui s'adresse cette notice ?	2
Pré-requis.....	2
Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration TSS.....	3
1. Se connecter sur http://www.impots.nc via NC Connect	3
2. Accéder à l'espace fiscal	4
3. Accéder au service « Déclaration TSS ».....	6
4. Sélectionner la période	7
5. Saisir les données de la déclaration	8
Pour une déclaration TSS au réel	8
Pour une déclaration TSS au forfait	10
6. Transmettre une déclaration TSS	11
Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure	13
1. Afficher la liste des brouillons	13
2. Modifier une déclaration TSS en brouillon	14
3. Transmettre une déclaration TSS en brouillon	14
4. Supprimer une déclaration TSS en brouillon	14
5. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon	14
Autre notices	14

Objet de la notice

Cette notice explique comment déclarer en ligne une déclaration pour la Taxe de Solidarité sur les Services (TSS).

Le service mis en place permet de remplir des déclarations de TSS au régime du réel ou au régime du forfait en fonction de votre régime.

A qui s'adresse cette notice ?

Cette notice s'adresse principalement aux travailleurs indépendants soumis à la TSS et aux personnes établissant les déclarations TSS pour le compte de sociétés.

Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

1- disposer d'un compte personnel

voir la notice « 1- Créer mon compte personnel » pour plus d'informations.

2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »

voir la notice « 2- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » »

Si la déclaration concerne un tiers par exemple dans le cadre de votre société ou d'une société tierce :

3- disposer d'une délégation pour le compte d'une entreprise avec le service « Déclaration TSS » activé

voir la notice « 5- Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».

Si la déclaration concerne votre compte personnel par exemple dans le cadre de votre patente :

4- vérifier que le service « Déclaration TSS » est bien activé pour votre utilisateur dans « Gérer les délégations ».

Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration TSS

1. Se connecter sur <http://www.impots.nc> via NC Connect

- Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



DSF Direction des Services Fiscaux

Accueil

Accès à la réglementation fiscale

Questions fréquentes

Notices

Vidéos explicatives

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

Se connecter

Accédez à tous les services en vous connectant avec un seul identifiant et mot de passe :

S'identifier avec NC Connect

En savoir plus sur NC Connect

Vos démarches fiscales en ligne, c'est :

- + Facile**
Un point d'entrée unique pour accéder à vos démarches personnelles et aux démarches de vos sociétés.
- + Rapide**
Plus besoin de se déplacer, vous faites vos démarches depuis chez vous, à l'heure que vous voulez.
- + Sûr**
Un environnement entièrement sécurisé utilisant les dernières technologies.
- + Pratique**
Vos principales démarches peuvent s'effectuer en quelques clics.

- Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).



NC Connect

Se connecter

Vous avez été redirigés ici pour vous connecter avec NC Connect.

Votre email

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

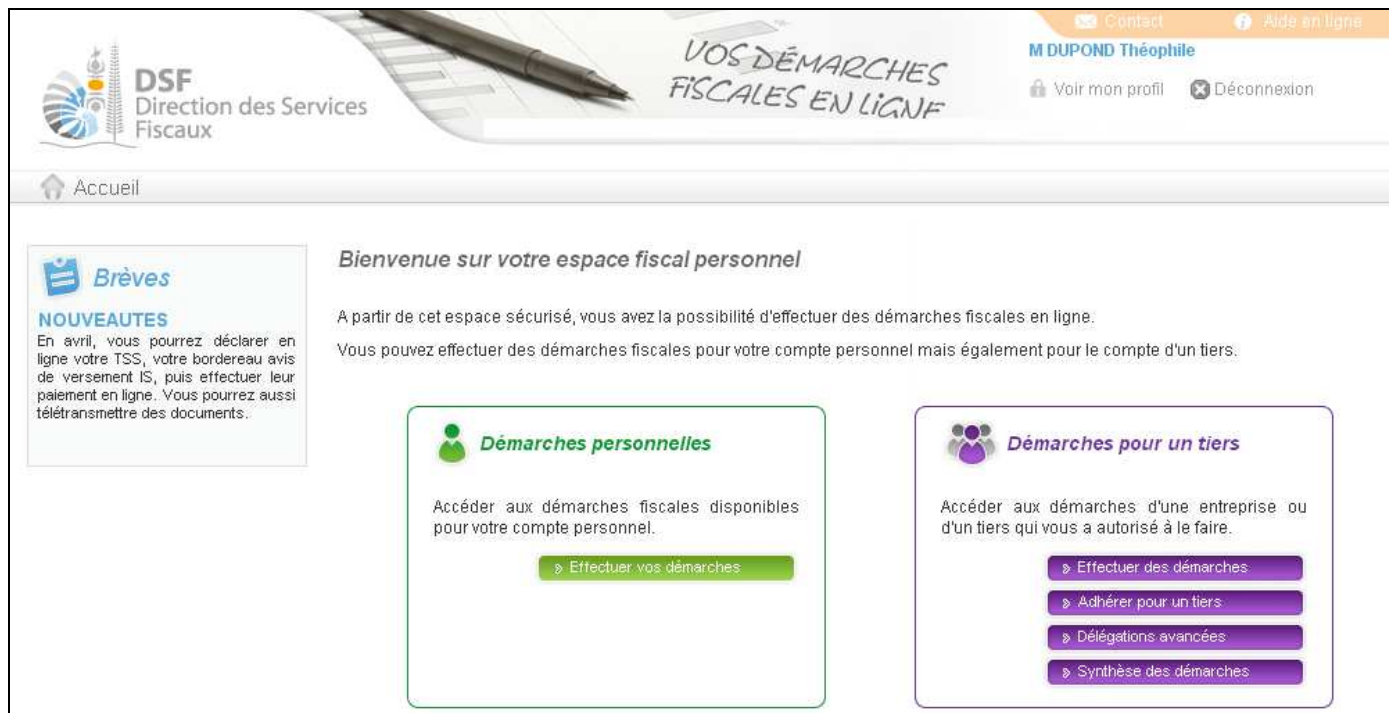
Créer un compte NC Connect

Accédez aux services publics en ligne de Nouvelle-Calédonie avec un seul nom d'utilisateur et mot de passe. NC Connect est conçu pour protéger votre vie privée et votre sécurité.

- Cliquer sur le bouton « Se connecter »

2. Accéder à l'espace fiscal

La page suivante est affichée :



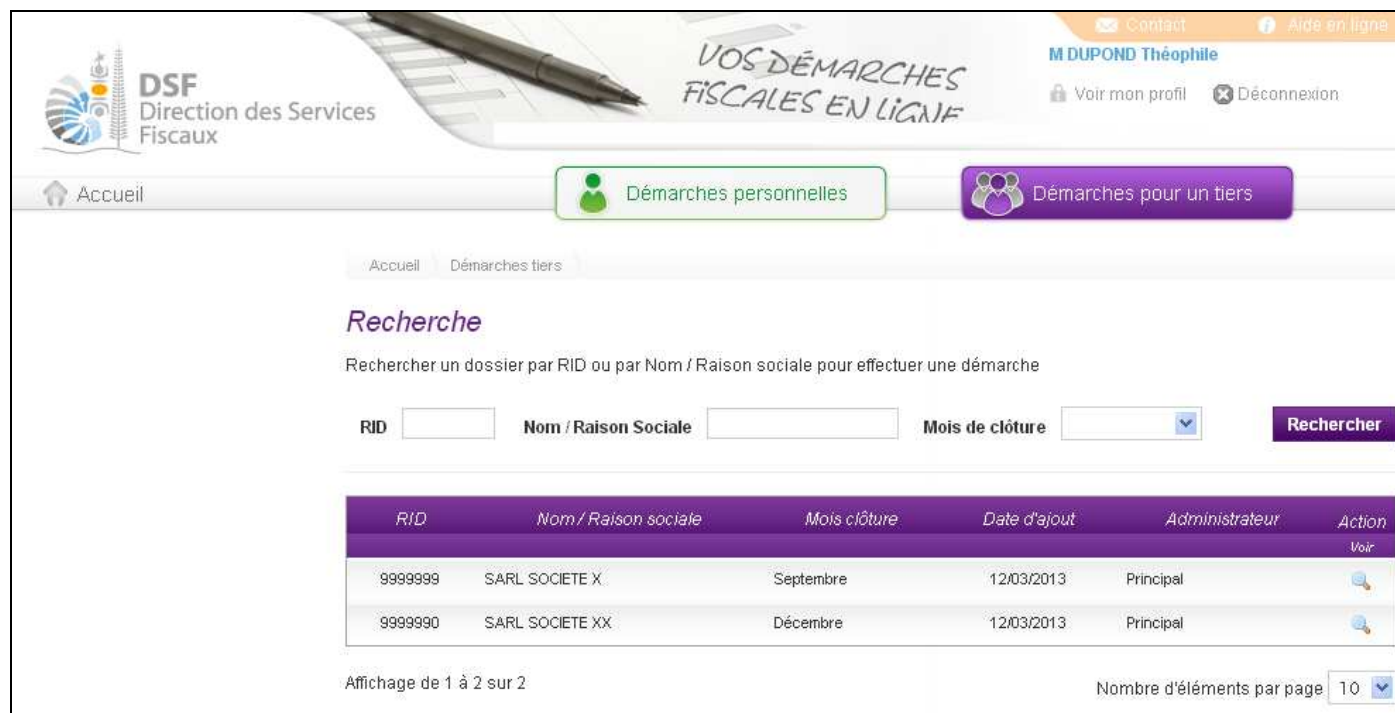
The screenshot shows the user interface of the 'VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE' portal. At the top, there is a header with the DSF logo, the text 'VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE', and user information for 'M DUPOND Théophile' with options to 'Voir mon profil' and 'Déconnexion'. A navigation bar includes 'Accueil'. On the left, a 'Brèves' section titled 'NOUVEAUTES' contains a notice about TSS declarations. The main content area is titled 'Bienvenue sur votre espace fiscal personnel' and explains that users can perform tax procedures online. It features two main sections: 'Démarches personnelles' with a green 'Effectuer vos démarches' button, and 'Démarches pour un tiers' with three purple buttons: 'Effectuer des démarches', 'Adhérer pour un tiers', and 'Synthèse des démarches'.

► Cliquer sur le bouton violet « Effectuer des démarches »

Note :

Ou, cliquer sur le bouton vert « Effectuer vos démarches » si vous êtes travailleur indépendant et que vous voulez réaliser votre déclaration TSS.

Si vous avez cliqué dans le bloc violet à l'étape précédente, la page de recherche de tiers est affichée :



DSF Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

M DUPOND Théophile

Voir mon profil Déconnexion

Accueil Démarches personnelles Démarches pour un tiers

Recherche

Rechercher un dossier par RID ou par Nom / Raison sociale pour effectuer une démarche

RID Nom / Raison Sociale Mois de clôture Rechercher

RID	Nom / Raison sociale	Mois clôture	Date d'ajout	Administrateur	Action
9999999	SARL SOCIETE X	Septembre	12/03/2013	Principal	Voir
9999990	SARL SOCIETE XX	Décembre	12/03/2013	Principal	Voir

Affichage de 1 à 2 sur 2

Nombre d'éléments par page 10

Note :

- si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.

➤ Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une déclaration.

Le dossier du tiers est affiché :



DSF Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

M DUPOND Théophile

Voir mon profil Déconnexion

Accueil Démarches personnelles Démarches pour un tiers

Accueil Démarches tiers SOCIETE X (9999999)

SARL SOCIETE X (9999999)

Accéder aux différentes démarches pour ce tiers en sélectionnant un élément du menu à gauche.
Les services en ligne s'étofferont progressivement en 2012 et 2013.

Déclarer

- Liasse IS
- Déclaration TSS
- Déclaration BAV IS

Consulter

- Documents
- Paievements
- Synthèse IS
- Synthèse TSS

3. Accéder au service « Déclaration TSS »

➤ Dans le bloc « Déclarer », cliquer sur le lien « Déclaration TSS » :



The screenshot shows the DSF website interface. At the top left is the DSF logo and name. The main header features the slogan 'VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE' and the user's name 'M DUPOND Théophile' with options for 'Voir mon profil' and 'Déconnexion'. Below the header are two main navigation buttons: 'Démarches personnelles' (green) and 'Démarches pour un tiers' (purple). The 'Déclarer' section on the left contains a menu with 'Liasse IS', 'Déclaration TSS' (highlighted with a mouse cursor), and 'Déclaration BAV IS'. The 'Consulter' section below it shows 'Documents'. The main content area displays the breadcrumb 'Accueil > Démarches tiers > SOCIETE X' and the title 'SARL SOCIETE X (9999999)'. A message states: 'Accéder aux différentes démarches pour ce tiers en sélectionnant un élément du menu à gauche. Les services en ligne s'étofferont progressivement en 2012 et 2013.' Below this is a 'Listes des échéances' section with a warning: 'Date limite: 28/02/2013. Dépôt et paiement attendu pour DECLARATION TSS, période du 01/01/2012 au 31/12/2012. Cliquez ici pour déclarer.'

Notes :

- il est aussi possible de cliquer sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance échue ou à venir de la liste.
- les échéances échues sont affichées en rouge et les échéances à venir sont affichées en jaune ou en bleu.

La page suivante est affichée :



The screenshot shows the 'Déclaration TSS' form for 'SARL SOCIETE X (9999999)'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Démarches tiers > SOCIETE X > Déclaration TSS > Sélectionnez votre déclaration'. The form includes a 'Période:' label and a dropdown menu for 'Sélectionnez votre période de déclaration'. A 'Valider' button is located at the bottom of the form.

Note :

Le fonctionnement est le même si la déclaration TSS concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.

4. Sélectionner la période



DSF Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

M DUPOND Théophile

Voir mon profil Déconnexion

Accueil

Démarches personnelles

Démarches pour un tiers

Accueil > Démarches tiers > SOCIETE X > Déclaration TSS > Sélectionnez votre déclaration

SARL SOCIETE X (9999999)

Période: Sélectionnez votre période de déclaration

Sélectionnez votre période de déclaration

01/01/2012 - 31/12/2012

valider


Notes :

- le système affiche les périodes pour lesquelles vous devez déclarer.
- le service est valable aussi bien pour les déclarations TSS au réel que les déclarations TSS au forfait.
- si les périodes ne sont pas correctes, veuillez contacter votre gestionnaire.
- si vous n'avez qu'une période à déclarer ou que vous avez cliqué sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance, le formulaire de la déclaration sera directement affiché.

5. Saisir les données de la déclaration

Pour une déclaration TSS au réel

M DUPOND Théophile



DSF
Direction des Services
Fiscaux

VOS DÉMARCHES
FISCALES EN LIGNE

Accueil
Démarches personnelles
Démarches pour un tiers

Accueil > Démarches tiers > SOCIETE X > Déclaration TSS > Modifier une déclaration

SARL SOCIETE X (9999999)

Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/2012

Si vous n'êtes pas redevable de cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration	1	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes redevable de cette taxe et si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables au cours de la période, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration	2	<input type="checkbox"/>

Opérations imposables

	Base HT	Taux	TSS Brute
Total des prestations de services réalisées	3		
Total des prestations de services taxables au taux normal	4	X 5 %	6
Total des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux	5	X 4 %	7
Autres TSS à reverser ou régularisations diverses			8
Report de la taxe due (TSS < 10.000 F, zone 32 de la déclaration précédente)			9
SOUS TOTAL TSS DUE			10 0

TSS déductible

TSS déductible au titre de la sous-traitance (Article Lp 919 D du C.I.)	21	
Régularisations	22	
Report du crédit de TSS (zone 31 de la déclaration précédente)	23	
SOUS TOTAL TSS DEDUCTIBLE	24	0

CREDIT Crédit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante	31	0
TAXE A REPORTER si montants (10-24) < 10.000 F, taxe à reporter ligne 9 de la déclaration suivante	32	0
TAXE A PAYER	33	0

Commentaire


Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard
Transmettre
Annuler

Note :

Si la case 5 est saisie, une case à cocher « Saisie manuelle » est affichée.

En la cochant, vous pouvez alors modifier le montant pré-calculé dans la case 7.

M DUPOND Théophile ▾



DSF
Direction des Services
Fiscaux

Accueil | Démarches personnelles | Démarches pour un tiers

Accueil | Démarches tiers | SOCIETE X | Déclaration TSS | Modifier une déclaration

SARL SOCIETE X (9999999)

Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/2012

Si vous n'êtes pas redevable de cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration	1	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes redevable de cette taxe et si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables au cours de la période, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration	2	<input type="checkbox"/>

Opérations imposables

	Base HT	Taux	TSS Brute
Total des prestations de services réalisées	3		
Total des prestations de services taxables au taux normal	4	X 5 %	6
Total des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux	5	X 4 %	7 160 000
<input type="checkbox"/> Saisie manuelle			
Autres TSS à reverser ou régularisations diverses			8
Report de la taxe due (TSS < 10.000 F, zone 32 de la déclaration précédente)			9
SOUS TOTAL TSS DUE			10 160 000

TSS déductible

TSS déductible au titre de la sous-traitance (Article Lp 919 D du C.I.)	21	
Régularisations	22	
Report du crédit de TSS (zone 31 de la déclaration précédente)	23	
SOUS TOTAL TSS DEDUCTIBLE	24	0

CREDIT Crédit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante	31	0
TAXE A REPORTER si montants (10-24) <10.000 F, taxe à reporter ligne 9 de la déclaration suivante	32	0
TAXE A PAYER	33	160 000

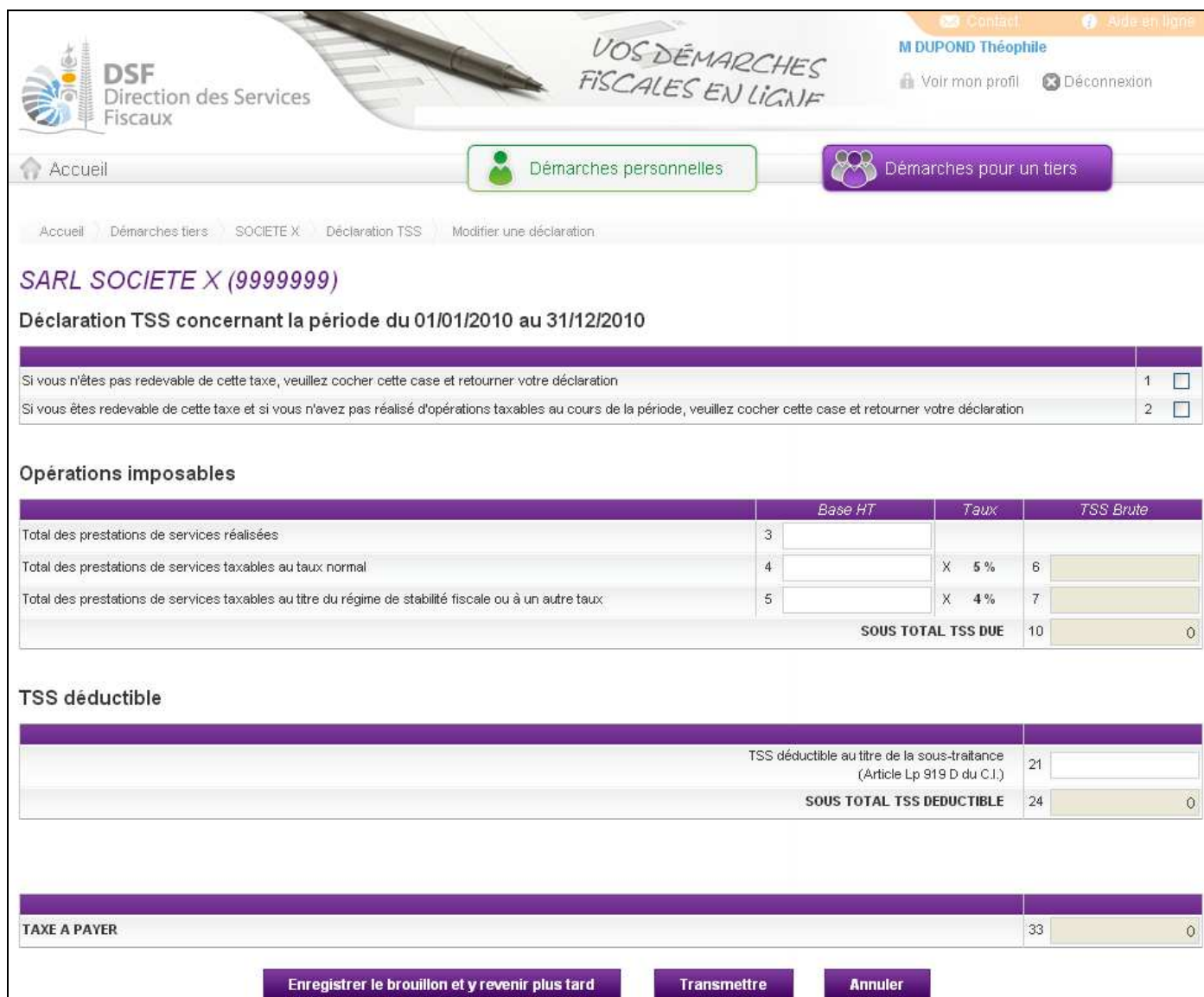
Commentaire

Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard
Transmettre
Annuler

- Après avoir saisi le formulaire, cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration ou cliquer sur « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » (cf. « Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure » page 13)

Pour une déclaration TSS au forfait

Dans le cas d'une déclaration de type TSS au forfait, le formulaire suivant est affiché :



The screenshot shows the DSF online portal interface. At the top, there is a navigation bar with the DSF logo, the user's name 'M DUPOND Théophile', and links for 'Contact', 'Aide en ligne', 'Voir mon profil', and 'Déconnexion'. Below this is a breadcrumb trail: Accueil > Démarches tiers > SOCIETE X > Déclaration TSS > Modifier une déclaration. The main heading is 'SARL SOCIETE X (9999999)' and the declaration period is 'Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010'. There are two checkboxes for tax liability: 'Si vous n'êtes pas redevable de cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration' (checkbox 1) and 'Si vous êtes redevable de cette taxe et si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables au cours de la période, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration' (checkbox 2). The 'Opérations imposables' table has columns for 'Base HT', 'Taux', and 'TSS Brute'. It lists 'Total des prestations de services réalisées' (row 3), 'Total des prestations de services taxables au taux normal' (row 4, 5% rate), and 'Total des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux' (row 5, 4% rate). The 'SOUS TOTAL TSS DUE' is 0. The 'TSS déductible' section includes 'TSS déductible au titre de la sous-traitance (Article Lp 919 D du C.I.)' (row 21) and a 'SOUS TOTAL TSS DEDUCTIBLE' of 0. The final 'TAXE A PAYER' is 0. At the bottom, there are three buttons: 'Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard', 'Transmettre', and 'Annuler'.

	Base HT	Taux	TSS Brute
Total des prestations de services réalisées	3		
Total des prestations de services taxables au taux normal	4	X 5 %	6
Total des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux	5	X 4 %	7
SOUS TOTAL TSS DUE			10 0

TSS déductible au titre de la sous-traitance (Article Lp 919 D du C.I.)	21
SOUS TOTAL TSS DEDUCTIBLE	24 0

TAXE A PAYER	33 0

- Après avoir saisi le formulaire, cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration ou cliquer sur « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » (cf. « Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure » page 13)

Note :

Le fonctionnement est le même si la déclaration TSS concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.

6. Transmettre une déclaration TSS

C'est à l'issue de cette transmission que votre déclaration est considérée comme déposée et envoyée à la direction des services fiscaux.

La transmission est définitive, il ne sera plus possible d'apporter de modification en ligne.

Après avoir saisi les données de la déclaration, il est possible de faire la transmission immédiatement.

➤ Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page (cf. page précédente)

Une demande de confirmation est affichée :

SOCIETE X (9999999)

Transmettre une déclaration

Vous êtes sur le point de transférer la déclaration TSS au Réel concernant la période du 01/10/2012 au 31/12/2012.
 Une fois transmis, ces documents ne seront plus modifiables.
 Confirmez vous cette opération ?

Transmettre
Annuler

➤ Cliquer sur le bouton « Transmettre »

L'accusé de réception est affiché :

SARL SOCIETE X (9999999)

✔ La déclaration a été transmise avec succès.

Accusé de réception **037024320345** **Télécharger**

Déclaration TSS pour la période du 01/10/2013 au 31/12/2013 (n°972808669205) (créée le 15/01/2014 par M DUPOND Théophile, modifiée le 15/01/2014 par M DUPOND Théophile)
 Auteur : M 1003157AOUMG Qwjrqkqdcrogmkl
 Date d'envoi : 15/01/2014 14:03:40

Retour
Payer

Notes :

- il est possible d'enregistrer la déclaration en « brouillon » et de faire une transmission plus tard. cf. « *Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure* » page 13 .

- la déclaration peut être préparée par une personne par exemple un expert-comptable, le document est alors en brouillon, puis transmis à l'administration par une autre personne par exemple le représentant légal de la société.

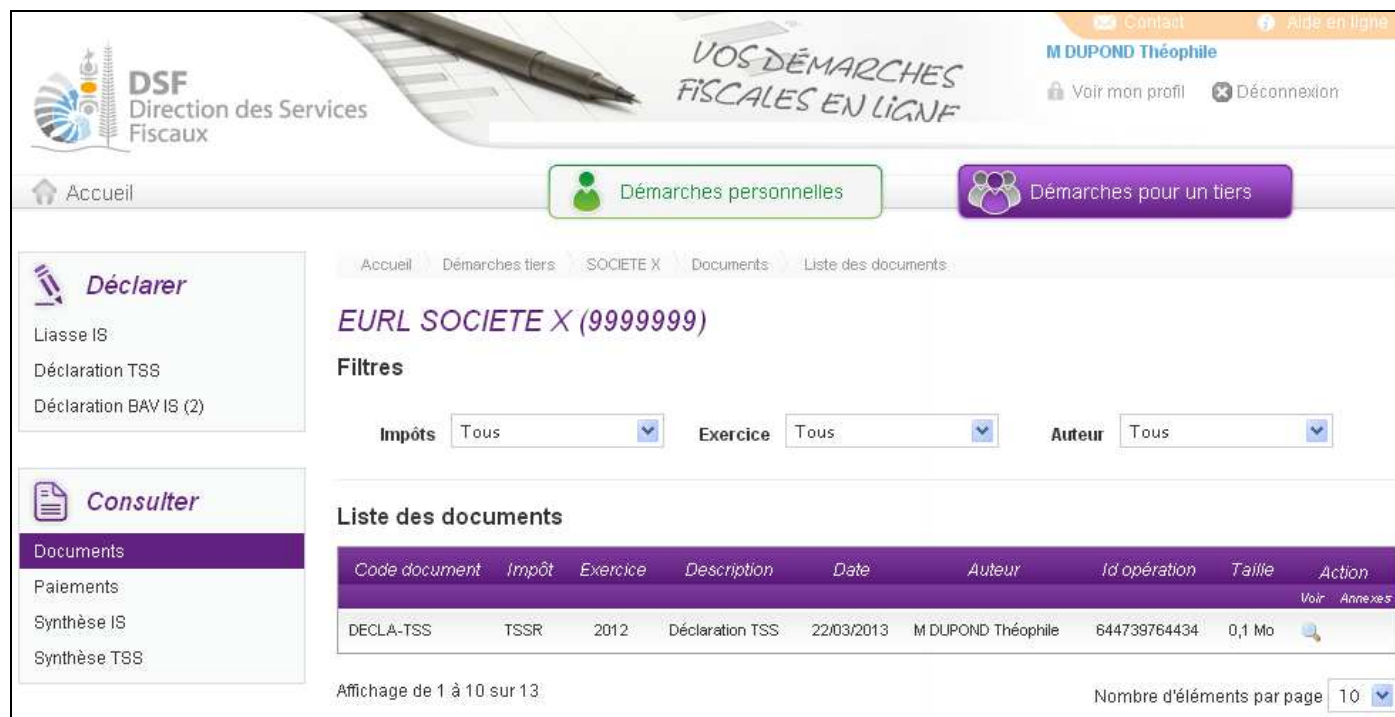
L'ensemble des intervenants reçoivent une notification par email confirmant la prise en compte du dépôt.

- il est possible de faire le paiement dès que la transmission a été faite en cliquant sur le bouton « Payer ». cf. la notice « Payer un impôt ».

- il est conseillé d'enregistrer l'accusé de réception et de l'archiver.

La déclaration est maintenant définitivement transmise.

24h après la transmission, la déclaration est consultable dans la rubrique « Consulter > Documents » :



DSF Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

M DUPOND Théophile

Voir mon profil Déconnexion

Accueil Démarches personnelles Démarches pour un tiers

Accueil Démarches tiers SOCIETE X Documents Liste des documents

Établir

Liasse IS
Déclaration TSS
Déclaration BAV IS (2)

Consulter

Documents
Paievements
Synthèse IS
Synthèse TSS

EURL SOCIETE X (9999999)

Filtres

Impôts Tous Exercice Tous Auteur Tous

Liste des documents

Code document	Impôt	Exercice	Description	Date	Auteur	Id opération	Taille	Action
DECLA-TSS	TSSR	2012	Déclaration TSS	22/03/2013	M DUPOND Théophile	644739764434	0,1 Mo	Voir Annexes

Affichage de 1 à 10 sur 13

Nombre d'éléments par page 10

Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure

La modification d'une déclaration et sa suppression sont possibles tant que la déclaration n'a pas été transmise.

Dès que les modifications sur le brouillon sont terminées, il faut alors transmettre la déclaration. Tant que cette déclaration en brouillon n'est pas transmise (cf. partie « *Transmettre une déclaration TSS* page 11 »), l'administration considérera que vous êtes défaillant pour votre obligation de déclaration de la TSS.

Note :

- le brouillon est sauvegardé dans un espace confidentiel. Il n'est visible qu'aux personnes disposant d'une délégation du service « Déclaration TSS » pour ce contribuable. En conséquence, l'administration ne peut en aucun cas accéder à ce document, ni même savoir si un tel document existe.
- lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyée 15 jours avant la date limite de dépôt et la veille de la date limite de dépôt.

1. Afficher la liste des brouillons

- Dans le menu de gauche, cliquer sur « Déclaration TSS (1) »

La déclaration en brouillon est affichée avec un rappel de l'exercice concerné, la date d'enregistrement du brouillon ainsi que l'auteur du brouillon :



SARL SOCIETE X (9999999)
Liste des déclarations en brouillon

Pour transmettre une déclaration lorsqu'elle est complète, cliquer sur l'icône "Trans.". Les déclarations déjà transmises sont consultables en cliquant sur "Consulter > Documents" dans la barre de gauche.

Description	Exercice	Date	Auteur	Actions
Déclaration TSS - Période du 01/01/20...	2013	22/03/2013 13:47	M DUPOND Théophile	Voir Modif. Suppr. Trans.

+ Saisir une nouvelle déclaration

Au survol de la ligne du tableau, une info bulle affiche en bas à droite de la page le nom de l'auteur de la déclaration avec la date et heure de création, ainsi que l'auteur de la dernière modification avec la date et heure de dernière modification :

Créé par : M DUPOND Théophile, **le** 22/03/2013 13:47
Modifié par : M DUPOND Théophile, **le** 22/03/2013 13:47

2. Modifier une déclaration TSS en brouillon

Il est possible de modifier toutes les données d'une déclaration en brouillon.

- Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Modifier » 

La déclaration renseignée est affichée et il est possible de faire des modifications.

- Cliquer sur le bouton « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » pour sauvegarder les modifications ou cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration.

3. Transmettre une déclaration TSS en brouillon

- Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Transmettre » 

Une demande de confirmation est affichée.

- Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page.

4. Supprimer une déclaration TSS en brouillon

- Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Supprimer »  de l'élément à supprimer.

Une demande de confirmation est affichée.

- Cliquer sur le bouton « Supprimer » en bas de page.

5. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon

Lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyée 15 jours avant la date limite de dépôt et la veille de la date limite de dépôt.

Cet email de notification est envoyé à l'ensemble des utilisateurs qui ont accès au service « Déclaration TSS » pour ce dossier.

Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles dans la rubrique « Notices » disponible dans le menu de gauche sur : <http://www.impots.nc>